

# LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

*Plus de 600 entreprises de propreté ont été en situation de défaillance en 2013. Avec un taux supérieur à celui de l'ensemble des secteurs d'activité, les entreprises de propreté sont plus fragiles que la moyenne et ce sont particulièrement les jeunes entreprises qui sont les plus menacées. Selon les régions, le taux de défaillance varie entre 0,9% et 3,3%.*

## I. LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES AU NIVEAU NATIONAL

## II. LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES AU NIVEAU RÉGIONAL

### Définitions et sources statistiques

Une entreprise est en situation de défaillance lorsqu'elle est en état de cessation de paiement : c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible. Une procédure judiciaire est alors ouverte, qui pourra notamment déboucher sur un redressement ou une liquidation. Les défaillances d'entreprises sont à ne pas confondre avec les disparitions d'entreprises ou les cessations d'activité. Elles représentent environ 8% des disparitions totales en 2011.

Le taux de défaillances se calcule en rapportant le nombre de défaillances d'entreprises au stock d'entreprises.

Les sources utilisées dans cette note sont :

Banque de France, Observatoire des Entreprises - INSEE Fichier SIRENE.

## I. LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES AU NIVEAU NATIONAL

**LE NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES DE PROPRETÉ S'ÉLÈVE À 657 EN 2013.**

	2011	2012	2013
Nombre de défaillances Propreté	565	608	657
Évolution 2011-2013	+16%		

Soit une évolution de 16% par rapport à 2011. 1830 entreprises ont été en cessation de paiement ces trois dernières années.

**LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES REPRÉSENTENT 2% DES ENTREPRISES DU SECTEUR**

	2011	2012
Stock entreprises propreté	27 586	29 333
Défaillances propreté	565	608
<b>Taux de défaillance Propreté</b>	<b>2,05%</b>	<b>2,07%</b>

Le taux de défaillances est stable entre 2011 et 2012.

Le taux de défaillances étant stable sur la période, cela signifie que l'évolution du nombre de

défaillances (+16% entre 2011 et 2013) est proportionnelle à l'évolution du stock d'entreprises. En effet, le stock d'entreprises de propreté a également fortement augmenté ces dernières années en raison de l'augmentation des créations d'entreprises et de l'instauration du statut auto-entrepreneur (cf. note thématique sur la création d'entreprises).

## LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES NE REPRÉSENTENT QU'UNE PART INFIME DES DISPARITIONS D'ENTREPRISES

Les défaillances d'entreprises ne représentent que 8% des disparitions totales en 2011\*.

En effet, le nombre de créations d'entreprise s'élève à plus de 8500 entreprises en 2011 (cf. Note Thématique sur les créations d'entreprises) alors que le stock ne s'accroît que de 1747 entreprises en 2012. Près de 6800 entreprises ont donc disparu au cours de l'année 2011. Les 565 défaillances d'entreprises en 2011 représentent alors près de 8% des disparitions. Ces disparitions peuvent s'expliquer par les effets de la crise économique, les liquidations d'entreprises, les départs à la retraite et par la concentration du secteur et les politiques de croissance externe.

*\*A noter qu'une défaillance ne se traduit pas nécessairement par une liquidation et donc par une disparition, elle peut également faire l'objet d'un redressement.*

## LE TAUX DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES DE PROPRETÉ EST SUPÉRIEUR AU TAUX DE DÉFAILLANCES TOUS SECTEURS CONFONDUS

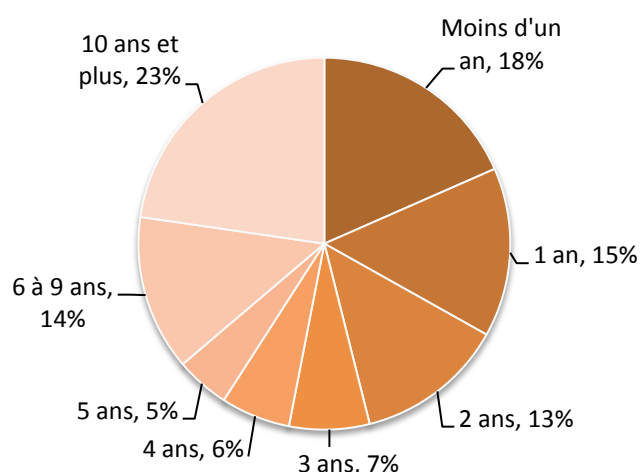
	2011	2012
Taux de défaillances Propreté	2,05%	2,07%
Taux de défaillances Tous secteurs	1,37%	1,40%

Les entreprises de propreté sont donc plus « fragiles » que la moyenne.

## LES JEUNES ENTREPRISES SONT LES PLUS MENACÉES

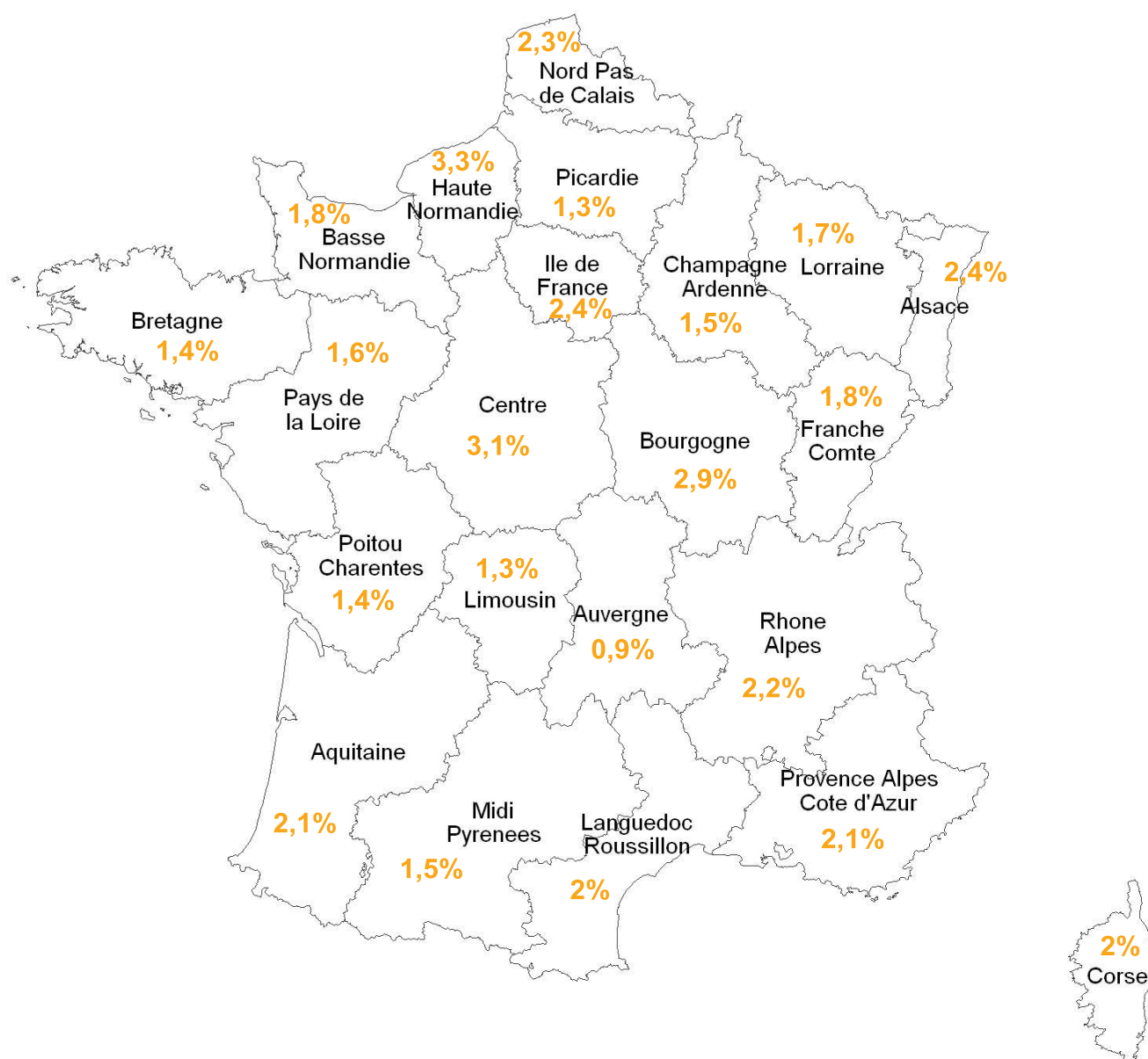
L'évolution des créations d'entreprises a pour conséquence d'accroître le nombre de jeunes entreprises : les entreprises ayant 2 ans d'ancienneté ou moins représentent près de la moitié des entreprises du secteur. Hors, les jeunes entreprises, plus fragiles, sont les plus susceptibles de se retrouver en difficulté financière et en situation de défaillance.

### ➤ L'ancienneté des entreprises de propreté en 2012 (y compris auto-entrepreneur)



## II. LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES AU NIVEAU RÉGIONAL

LE TAUX DE DÉFAILLANCES DES ENTREPRISES DE PROPRIÉTÉ VARIE FORTEMENT SELON LES RÉGIONS



L'Auvergne est la région où le taux de défaillance est le plus bas. Tandis que la Haute-Normandie est la région où il est le plus élevé.